



# MOUAZÉ ACTU'S

Bulletin d'informations de la commune de Mouazé

Juin 2014

## Sommaire

La nouvelle équipe municipale.....p.1

La communauté de communes....p.4

Elections européennes.....p.4

Budget.....p.5

Subventions aux associations.....p.6

L'action sociale.....p.7

Urbanisme et travaux.....p.7

Edmond Guesdon, honoré.....p.8

Etat civil.....p.8

L'école.....p.9

Les associations.....p.10

Mouazé pratique.....p.12

Agenda.....p.12



Le dimanche 23 mars 2014, vous êtes venus nombreux pour élire vos quinze conseillers municipaux qui vont gérer la commune durant les six prochaines années. Le 29 mars, le conseil s'est réuni pour choisir son maire et ses adjoints. J'ai été désigné ainsi que trois adjoints : Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine et Denis Poullaouec. Nous servirons au mieux la commune.

Aussi, je tiens à remercier les élus sortants pour leur implication et le travail réalisé, en particulier ceux qui se sont investis de nombreuses années dans la municipalité, à savoir, Michel Mellet (3 mandats dont 2 en tant que maire), Jean-Claude Georgeault (31 ans de mandat) et Bernard Liger (19 ans de mandat).

Aussitôt élue, la nouvelle équipe s'est mise au travail et les commissions ont été constituées.

Nous vous informerons de l'actualité de la commune et vous rendrons compte de nos actions.

Ces pages sont aussi les vôtres, n'hésitez pas à proposer article ou photo intéressant la vie de la commune que vous soyez membre d'association ou Mouazéen tout simplement. Le site internet de la commune [www.mouaze.fr](http://www.mouaze.fr), redynamisé, devra aussi être un vecteur d'échange et d'information.

Mouazé connaît un fort développement démographique (+2,9 % par an). Il traduit l'attractivité et un dynamisme certain de notre commune que la nouvelle équipe municipale aura à cœur d'accompagner au bénéfice de tous, tout en maîtrisant les dépenses.

Certains travaux se terminent, comme ceux de l'entrée sud de la commune, d'autres s'annoncent, comme l'aménagement de l'école qui, en raison de l'augmentation des effectifs, proposera, à la rentrée 2014, des locaux supplémentaires indispensables à l'ouverture d'une 7<sup>e</sup> classe. Ces nouvelles conditions d'accueil des élèves vont aussi coïncider avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dès septembre 2014.

Par ailleurs, un effort en matière de signalétique sur la commune devra être réalisé, une sécurisation des accès routiers sud et ouest de la commune devront être effectués, le passage du Plan d'Occupation des Sols (POS) à un Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra être engagé avant le 31 décembre 2015. De plus, le devenir de l'ancienne école devra être mis à l'étude et plus largement l'aménagement du centre bourg, les locaux de la mairie mériteraient aussi d'être rénovés, les sujets d'études et d'actions ne manquent donc pas...

Thierry Lucas

### La nouvelle équipe municipale

Thierry Lucas est devenu Maire de Mouazé lors du conseil d'installation du samedi 29 mars 2014. Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine et Denis Poullaouec ont respectivement été élus premier, deuxième et troisième adjoint. Isabelle Bréjon, Gaëlle Terrien-Guéneau, Jean-Claude Bayle, Raphaëlle Lebreton, Bertrand Denis, Nicole Heurtault, Thomas Pinault, Sandrine Macias-Stéphan, Eric Duval, Isabelle Petit-Leménager (en remplacement de Béatrice Leroyer démissionnaire) et Sabrina Gobin (en remplacement de Bernard Liger et Stéphane Faoucher tous deux successivement démissionnaires) composent également la nouvelle équipe municipale.

Lors du Conseil municipal du 10 avril 2014, les délégations de fonctions aux adjoints ont été réparties comme suit : **Sébastien Kergrohen**, 1<sup>er</sup> adjoint, aura la délégation en matière de Voirie - Urbanisme - Environnement.

**Sonia Lemoine**, 2<sup>e</sup> adjointe, aura la délégation en matière d'Affaires scolaires - Enfance Jeunesse - Vie associative - Culture.

**Denis Poullaouec**, 3<sup>e</sup> adjoint, aura la délégation en matière de Bâtiments communaux - Équipements sportifs - Commerce - Artisanat.

De plus, les **commissions communales** sont composées comme suit :

- **Commission Budget** : Thierry Lucas, Sébastien Kergrohen, Sonia Lemoine, Denis Poullaouec, Isabelle Petit-Leménager, Gaëlle Terrien-Guéneau
- **Commission Voirie, Urbanisme, Environnement** : Sébastien Kergrohen, Thomas Pinault, Bertrand Denis, Eric Duval, Isabelle Petit-Leménager
- **Commission Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse, Vie associative, Culture** : Sonia Lemoine, Nicole Heurtault, Raphaëlle Lebreton, Sandrine Macias-Stéphan, Bertrand Denis, Gaëlle Terrien-Guéneau, Sabrina Gobin
- **Commission Bâtiments communaux, Équipements sportifs, Commerce, Artisanat** : Denis Poullaouec, Bertrand Denis, Jean-Claude Bayle, Isabelle Bréjon
- **Commission Communication** : Thomas Pinault, Bertrand Denis, Raphaëlle Lebreton, Isabelle Petit-Leménager



(de g. à d.) Thomas Pinault, Denis Poullaouec, Eric Duval, Thierry Lucas, Isabelle Petit-Leménager, Sabrina Gobin, Sonia Lemoine, Isabelle Bréjon, Raphaëlle Lebreton, Sébastien Kergrohen, Bertrand Denis, Sandrine Macias-Stéphan, Nicole Heurtault, Jean-Claude Bayle, Gaëlle Terrien-Guéneau.

Le Conseil municipal, du 10 avril 2014, a aussi désigné les délégués qui seront amenés à représenter la commune de Mouazé dans différents syndicats et organisations :

**Syndicat Intercommunal de la Forêt et de l'Illet (Chasné-sur-Illet / Mouazé / Saint-Sulpice la Forêt)**

Délégués titulaires : Sébastien Kergrohen, Thomas Pinault

Délégué suppléant : Denis Poullaouec, Raphaëlle Lebreton

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement Chasné-sur-Illet – Mouazé**

Délégués titulaires : Denis Poullaouec, Sébastien Kergrohen, Jean-Claude Bayle

Délégué suppléant : Thierry Lucas

**Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet**

Délégué titulaire : Bertrand Denis

Délégué suppléant : Isabelle Petit-Leménager

**Syndicat Départemental d'Energie 35 – SDE35**

Délégué communal : Thomas Pinault

**Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable d'Ille et Rance (SPIR)**

Délégués titulaires : Thomas Pinault, Jean-Claude Bayle

Délégué suppléant : Nicole Heurtault

**Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Collège Amand Brionne de Saint-Aubin-d'Aubigné (SIVOS)**

Délégués titulaires : Sonia Lemoine, Sandrine Macias-Stéphan

Délégué suppléant : Raphaëlle Lebreton

**Pays de Rennes**

Délégué titulaire : Thierry Lucas

Délégué suppléant : Thomas Pinault

**Comice Agricole**

Délégué : Eric Duval

**Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné – Chevaigné (OCSPAC)**

Délégués titulaires : Sonia Lemoine, Nicole Heurtault

Délégué suppléant : Sandrine Macias-Stéphan

**Comité d'Observation de la Dépendance et de la Médiation (CODEM)**

Délégué : Gaëlle Terrien-Guéneau

**Correspondant Défense** (interlocuteur privilégié pour les autorités militaires du département et le correspondant immédiat pour les administrés de la commune) : Jean-Claude Bayle

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Délégués élus : Gaëlle Terrien-Guéneau,

Isabelle Bréjon, Isabelle Petit-Leménager,

Jean-Claude Bayle

**Association Cantonale Solidarité Emploi ACSE 175**

Délégué titulaire : Gaëlle Terrien-Guéneau

Délégué suppléant : Isabelle Bréjon

**Conseil d'Ecole des Parents d'élèves de l'école publique Jacques Prévert**

Délégué titulaire : Sonia Lemoine

**SMICTOM des Forêts :**

Délégué titulaire : Sébastien Kergrohen

Délégué suppléant : Isabelle Bréjon

**L'élu référent Sécurité routière :** Jean-Claude Bayle

**Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes**

Il appartient au conseil municipal de fixer le montant des indemnités de fonctions perçues par le maire et les adjoints. A Mouazé, où la population est comprise entre 1000 et 3 499 habitants, la loi permet d'allouer de droit au maire l'indemnité maximale de 1 634,63 € brut par mois. Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de diminuer le niveau de cette indemnité à 1 406,54 € brut par mois. Concernant les adjoints, il est proposé au conseil municipal de leur attribuer l'indemnité maximale mensuelle de 627,24 €. Une indemnité mensuelle de 228,09 € sera proposée à un conseiller délégué à la communication, désigné ultérieurement.

## La communauté de communes du Pays d'Aubigné

Créée en 1993, la communauté de communes du Pays d'Aubigné compte 10 communes et est représentée par 26 élus (Thierry Lucas et Isabelle Bréjon pour Mouazé). Son objet : associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer des projets en commun.

Après treize ans passés à la tête de la communauté de communes du Pays d'Aubigné, Pierre Esnault, maire sortant de Saint-Aubin-d'Aubigné, a laissé la présidence à Alain Fougé, maire de Feins. Ce dernier a aussi été délégué communautaire de 2001 à 2008, puis vice-président de la communauté de communes de 2008 à 2014. Il a été élu le 23 avril 2014, entouré par onze autres membres.

### Composition du bureau :

Président, Alain Fougé, maire de Feins ; premier vice-président, Jacques Richard, maire de Saint-Aubin-d'Aubigné ; second vice-président, Emmanuel Éloré, maire d'Andouillé-Neuville ; troisième vice-président, Yves Colombel (Sens-de-Bretagne) ; quatrième vice-président, Philippe Coeur-Quêtin (Gahard) ; cinquième vice-président, Loïc Battais (Romazy) ; sixième vice-présidente, Ginette Éon-Marchix (Montreuil-sur-Ille) et les membres : Yvon Taillard (Montreuil-sur-Ille), Youri Moysan (Aubigné), Thierry Lucas (Mouazé), Pascal Dewasmes (Vieux-Vy-sur-Couesnon), Isabelle Lavastre (Gahard).



## Élections européennes 25 Mai 2014

### Les résultats à Mouazé

	Nombre	%
Inscrits	905	
Abstentions	475	52,49
Votants	430	47,51
Blancs	14	1,55
Nuls	3	0,33
Exprimés	413	45,64

Gilles Lebreton	FN	21,07 %
Yannick Jadot	Europe Ecologie Les Verts	17,68 %
Isabelle Thomas	PS	14,77 %
Jean Arthuis	UDI/Modem	11,62 %
Alain Cadec	UMP	9,93 %

### Résultats pour la région Ouest

Alain Cadec	UMP	19,63 %	3 sièges
Gilles Lebreton	FN	19,30 %	2 sièges
Isabelle Thomas	PS	15,62 %	2 sièges
Jean Arthuis	UDI/Modem	12,29 %	1 siège
Yannick Jadot	Europe Ecologie Les Verts	10,35 %	1 siège

### Le rôle des députés européens

Élus au suffrage universel pour 5 ans, leurs compétences sont :

- participer à l'adoption des actes juridiques avec le Conseil des ministres, soumettre des propositions de textes à la Commission européenne.
- Etablir le budget annuel au côté du Conseil européen des ministres ;
- Contrôler l'exécutif de l'Union européenne avec la possibilité de censurer la Commission européenne ;
- Poser des questions écrites ou orales au Conseil ou à la Commission ;
- Recevoir des pétitions émanant des citoyens.

## Compte administratif 2013 et budget primitif 2014

Lors du conseil municipal du 12 mars 2014, sous la présidence de Michel Mellet, le compte administratif 2013 et le budget prévisionnel 2014 ont été approuvés.

### Compte administratif 2013 au 31/12/2013

	Excédent	Déficit
Fonctionnement	411.343,96	0
Investissement	134.173,33	0

### Budget primitif 2014

	Dépenses (euros)	Recettes (euros)
Crédits de fonctionnements votés	1 100 097,96	688 754,00
Résultat de fonctionnement reporté	0	411 343,96
Total (1)	1 100 097,96	1 100 097,96
Crédits d'investissement votés	260 000,00	353 209,92
Restes à réaliser reportés	333 883,35	106 500,00
Soldes exécution section investissement reportés	0	134 173,33
Total (2)	593 883,25	593 883,25
Total budget (1+2)	1 693.981,21	1 693 981,21

### Taux des taxes d'impôts directs année 2014

Le conseil municipal après délibération décide de maintenir les taux de la part communale des taxes locales pour 2014 (à noter que ces taux sont inchangés depuis 2009 pour la commune de Mouazé).

	Taux
Taxe d'habitation	15,35 %
Taxe Foncier bâti	16,02 %
Taxe Foncier non bâti	38,32 %

L'historique de la synthèse des comptes de la commune est consultable sur <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro>

## Le point financier de la commune

### Les éléments de contexte

En 2013, la commune de Mouazé compte pour les services fiscaux une population légale de 1 064 habitants (la situant dans la catégorie démographique de 500 à 1 999 hab.) dont 517 foyers fiscaux. La part des foyers non imposables est de 31,9 % (moyenne départementale de même catégorie démographique : 48,7 %). Le revenu fiscal moyen par foyer est de 27 692 euros supérieur à la moyenne départementale qui est de 21 458 euros.

Le nombre de logements imposés à la taxe d'habitation est de 497 logements. La valeur locative moyenne des locaux d'habitation est de 2 560 euros soit supérieure à la valeur locative moyenne départementale qui est de 2 140 euros.

### Les recettes de fonctionnement

En 2013, les recettes de fonctionnement réelles se montent à 705 471 €, soit un montant de 663 € / habitant, légèrement inférieur à la moyenne départementale de la même catégorie (676 € / habitant).

### Les recettes fiscales

- Impôts locaux : le produit des impôts locaux est de 268 857 €, soit 253 € / habitants, alors que la moyenne départementale est de 245 € / habitant.
- Dotation de l'État : en 2013, la dotation globale de fonctionnement atteint 199 696 €, soit 188 € / habitant alors qu'elle est de 179 € / habitant en moyenne au niveau départemental.

### Les charges de fonctionnement

En 2013, les dépenses de fonctionnement réelles s'élèvent à 526 434 € soit un montant de 495 € / habitant, alors qu'il est de 521 € / habitant pour la moyenne départementale des communes de même catégorie démographique.

- Les charges de personnel sont de 216 334 € représentant 203 € / habitant (moyenne départementale : 217 € / habitant).
- Les achats et charges externes sont de 199 174 €, représentant 187 € / habitant (moyenne départementale : 150 € / habitant).

### La capacité d'autofinancement

En 2013, la capacité d'autofinancement brute s'établit à 179 037 €, soit 168 € / habitant (moyenne départementale : 155 € / habitant pour la même catégorie démographique).

### Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement 256 076 € sont nettement moins élevées que celles des communes de même strate du département, soit un montant de 241 € / habitant contre 406 € / habitant pour la moyenne départementale. A noter qu'une part importante des ces ressources est constituée à hauteur de 197 785 € par le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA\*) lié aux dépenses d'investissement pour la construction de la nouvelle école.

*\*Le FCTVA est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement*

### Les dépenses d'investissement

En 2013 elles atteignent 146 676 €, soit un montant de 138 € / habitant (moyenne départementale : 407 € / habitant pour même catégorie démographique). Le remboursement de la dette en capital s'élève à 43 030 € soit 40 € / habitant (moyenne départementale : 67 € / habitant).

### Les grands équilibres

En 2013, le fonds de roulement, c'est à dire la somme des excédents définitifs dégagés par la commune, atteint un montant de 545 517 € soit 513 € / habitant (moyenne départementale 240 € / habitant). C'est la ressource que la collectivité pourra utiliser ultérieurement pour financer de nouveaux investissements.

**En conclusion, à la clôture de l'exercice 2013, le fait saillant de la situation financière de la commune est une bonne capacité d'autofinancement.**

### Vote des subventions aux associations

	2013	2014		2013	2014
CCAS	1000	1000	ADMR Saint-Aubin-d'Aubigné	505	687
US Illet Forêt	800	1120	CES Amand Brionne	54	54
Athlétique Club Mouazéen	200	200	Collège Saint-Michel	54	54
Club de la Bonne entente	250	200	Mutilés du travail	30	30
Association Les pitchounes	800	800	Ligue contre le cancer	46	40
Association des Familles	1000	800	Association Champignons et nature	400	400
Association des Parents d'élèves	1000	1000	Les potagers de Mouazé	100	200
Société de chasse	150	150	Comité des fêtes	500	500
CATM	250	250	Avec nos ânes	85	85
Comice agricole	494	529			

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le 27 mai 2014, le conseil d'administration du CCAS de Mouazé a été constitué. Thierry Lucas en est le président de droit. Le conseil municipal est représenté par quatre élus : Isabelle Bréjon, Isabelle Petit-Leménager, Gaëlle Terrien-Guéneau et Jean-Claude Bayle. Quatre personnes de la société civile en sont aussi membres : Marie-Paule Jouin représentant de l'UDAF (union départementale des associations familiales), Patricia Lesage représentante du FNATH des accidentés de la vie, Marie-Christine Charpentier, infirmière de prévention et Dominique Chesnel représentant de l'association des familles de Mouazé.

La mission du CCAS est d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il peut développer différentes activités orientées vers les personnes âgées, handicapées, les enfants, les jeunes et les familles. Il est un outil de lutte contre l'exclusion. Une prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra en septembre en vue de la préparation du repas des aînés du samedi 18 octobre. Plus d'informations dans le prochain Mouazé Actu's.

## Centre local d'information et de coordination - CLIC

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) organise le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois les « *Rencontres du mardi* » pour permettre aux aidants familiaux de se retrouver, d'échanger et de se soutenir. Cette réunion animée par un psychologue est gratuite. En cas de difficulté de déplacement, le CLIC peut assurer le transport. Les prochaines réunions ont lieu les mardis 17 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Inscriptions et renseignements : CLIC Ille et Illet, Espace Triskell, 14 rue de Chasné Saint Aubin d'Aubigné  
02 23 37 13 99 ou clic-ille-illet@orange.fr

## Urbanisme

### Zoom sur l'abri de jardin

Avant d'installer un abri de jardin, voici les démarches à entreprendre pour être conforme au code de l'urbanisme.

Autorisation requise		
Surface de l'abri de jardin	Hauteur inférieure ou égale à 12 m	Hauteur supérieure à 12 m
Surface de plancher et emprise au sol inférieure ou égale à 5 m <sup>2</sup>	Aucune autorisation	Déclaration préalable de travaux
Surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 m <sup>2</sup> et 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m <sup>2</sup>	Permis de construire	Permis de construire

A noter : quelle que soit la démarche à prévoir, il faut également consulter le règlement d'urbanisme local afin d'obtenir des informations quant à l'implantation de l'abri sur le terrain, les matériaux de construction utilisables...

### Zoom sur la pose de clôture

Règles à respecter avant d'ériger une clôture : pour les lotissements de la Saudrais, du Clos de la Hailée et des Hauts de l'Illet vous devez vous référer à l'article 11 du règlement du lotissement.

Les règlements respectifs sont consultables sur le site internet de la commune, dans la rubrique urbanisme.

## Une nouvelle installation pour améliorer le débit internet sur la commune

Le 23 avril dernier, dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, la Mairie de Mouazé a rencontré le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne ainsi que des représentants d'Orange et de Cegelec. L'objectif était de définir l'emplacement et les modalités d'installation d'une armoire, destinée à recevoir des dispositifs de montée en débit du réseau internet de la commune. C'est donc près de l'église que cet équipement prendra place. Les travaux se dérouleront durant une semaine en juillet. Cette installation devrait permettre d'obtenir après raccordement, courant 2015, un débit de 15 à 20 mégaoctets pour les utilisateurs situés à moins d'un kilomètre environ de cet équipement.

Ces travaux s'inscrivent dans la 1<sup>ère</sup> phase de déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit prévue sur 2014-2018 qui comporte : l'identification des zones géographiques les moins bien desservies, la sélection des zones prioritaires pour recevoir la fibre optique et la sélection des zones bénéficiaires d'opérations de montée en débit. Plus d'infos sur [www.e-megalisbretagne.org](http://www.e-megalisbretagne.org)

## Edmond Guesdon, honoré de la médaille militaire



Par décret du Président de la République et sur proposition de Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense, Edmond Guesdon a été honoré de la médaille Militaire en novembre 2013. Cette distinction le récompense pour ses actions passées de combattant mais aussi pour celles récentes et actuelles en matière de devoir

de mémoire (président depuis 2005 du CATM Combattants d'Algérie Tunisie Maroc, intervention à l'école, organisation de cérémonies...). Edmond Guesdon a arboré cette médaille lors des cérémonies du 8 mai 2014 à Mouazé, auxquelles participaient aussi plusieurs associations d'anciens combattants de communes voisines (Saint-Aubin-d'Aubigné, Chasné-sur-Illet, Gahard, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard).

Natif de Mouazé, Edmond Guesdon a quitté la Bretagne en juillet 1957 pour Maisons-Laffitte en région parisienne afin d'y effectuer ses classes comme grenadier voltigeur. De novembre 1957 à juillet 1958, il est affecté en Afrique du Nord, en particulier au Maroc, successivement à Fez, Meknès et Oujda. De juillet 1958 à fin octobre 1959, il part en Algérie, où il combattra dans le sud-Oranais à une période intense de la guerre d'Algérie. C'est d'ailleurs en mai 1959 qu'il est décoré de la Croix de la valeur militaire, suite à ses actions valeureuses au combat.

## Etat civil

### Naissances

- Anis Guillon, 12 le Moulin de la Pignais, *né le 8 fév. 2014*
- Maxence Gillaux Olivier, 36 rue des Mimosas, *né le 24 fév. 2014*
- Sean Day, 15 la Drolée, *né le 15 mars 2014*
- Apolline Sinquin, 5 rue Chateaubriand, *née le 18 mars 2014*
- Catarina Dos Santos Pimenta Rodrigues, 12 rue de la Fontaine, *née le 31 mars 2014*
- Lucas Vivinis, 7 imp. Simone de Beauvoir, *né le 4 avril 2014*
- Auxence Emzivat Boulc'h, 18 rue des peupliers, *né le 11 avril 2014*
- Myla Mutel, 11 imp. George Sand, *née le 19 avril 2014*
- Maé Garry, 23 rue Charles Baudelaire, *née le 25 avril 2014*
- Arthur Esnaux, 2 imp. George Sand, *né le 26 mai 2014*

### Mariage

- Matthieu Cosmao et Cécile Castellon, *le 26 avril 2014*
- Ewen Poullaouec et Ambre Delahaie, *le 7 juin 2014*

### Décès

- Pierrette Forget, épouse Bodin, 4 rue des Mimosas, *le 13 mai 2014*



## L'école à la rentrée

A la rentrée des classes, le 2 septembre 2014, l'École Jacques Prévert de Mouazé comptera 172 élèves, soit 24 de plus que cette année. Compte-tenu de cette évolution, l'ouverture d'une classe supplémentaire a été annoncée par l'Inspection Académique, portant ainsi à 7 le nombre de classes. Les élèves se répartiront quasiment à part égale entre la maternelle et les classes élémentaires. Pour continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions, 2 classes modulaires vont être installées dans l'enceinte de l'école. Deux enseignants seront nommés courant juin, l'un pour la nouvelle classe, l'autre en remplacement de Monsieur Chesnaud. La bibliothèque centre documentaire (BCD) qui, cette année, avait été convertie en salle de classe va retrouver sa vocation initiale.

A la rentrée, en application de la réforme relative à l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, les écoliers auront classe 24 heures par semaine, réparties sur 4,5 jours du lundi au vendredi. Il y aura donc dorénavant classe le mercredi matin.

**Les nouveaux horaires de l'école** seront les suivants :

	matin	après-midi
lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h45 - 12h	14h – 16h
mercredi	8h45 - 11h45	

**Le mercredi**, un temps de garderie sera mis en place gratuitement par la commune jusqu'à 12h30, passé cet horaire, les enfants seront dirigés vers la cantine. Un service de restauration de 12h à 13h sera également proposé aux familles dans les conditions tarifaires actuelles sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants (30/40). Pour les enfants ayant besoin d'une prise en charge sur le temps extra-scolaire, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Chevaigné est le seul en capacité d'accueillir les enfants Mouazéens (l'inscription est à la charge des familles [www.ville-chevaigne.fr](http://www.ville-chevaigne.fr)). Ils y seront reçus à partir de 13h30. Pour ces enfants, un transport en car sera mis en place à 13h15 vers l'ALSH de Chevaigné. Ils seront accompagnés par un agent communal. Le retour vers le domicile sera assuré par la famille.

**La réforme des rythmes scolaires** prévoit également l'organisation par les communes de Temps d'Activités Périscolaires (TAP), pour lesquels l'État alloue aux communes une dotation forfaitaire de 50 euros par élève. Les parents seront libres de laisser leurs enfants participer à ces activités ou bien de les récupérer après leur temps de classe. En concertation avec l'équipe enseignante, il a été décidé que ces TAP, à raison de 3 h par semaine, seraient réparties sur le lundi, le mardi et le jeudi, de 16h à 17h.

Actuellement, la commission en charge de ce dossier travaille sur les activités qui seront proposées et sur les modalités de leur mise en place. Un premier mail, expliquant plus en détails la future organisation périscolaire, a été adressé aux familles.



## Le port et le cap d'Erquy ont vibré sous les foulées des coureurs mouazéens

Le 3 mai dernier, l'Athlétique Club Mouazéen (ACM) a organisé la sortie annuelle de ses membres au trail d'Erquy. C'est dans un cadre magnifique, entre chemins côtiers bordés de bruyères et traversée de plages, que les coureurs mouazéens se sont élancés dans une course somptueuse qui s'est soldée par de belles performances et un week-end réussi.

Prochaine grande échéance pour l'association, la course nature de Chevaigné du 6 juillet, suivi du traditionnel pique-nique pour marquer la trêve estivale.



## De nouveaux livres à la bibliothèque de Mouazé



La bibliothèque a acquis, début juin, de nouveaux livres et a réalisé un échange de cent ouvrages avec la bibliothèque départementale. Venez nombreux découvrir toutes ces nouveautés !

L'équipe des bénévoles est aussi très heureuse d'accueillir deux nouveaux membres, Edith Nguyen et Franck Boutmy.

Horaires d'ouverture : mardi de 16 h 30 à 18 h 30, mercredi de 10 h 30 à 12 h et samedi de 10 h à 12 h. Pour la période des vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte le mercredi matin de 10 h 30 à midi, sauf du 1<sup>er</sup> août au 26 août.

## Voici venir la fin de l'année scolaire !

Encore quelques semaines, et nos enfants mettront leurs cahiers au placard pour les deux mois d'été... Pour célébrer la fin de cette année scolaire, nous vous donnons rendez-vous, le samedi 28 juin à partir de 15 h, pour la traditionnelle et joyeuse fête de l'école. Lors de cette journée, les enfants nous régaleront d'un spectacle organisé



par les enseignants. Au programme aussi, de nombreux stands pour petits et grands, une tombola où tous les billets (enfin presque...) sont gagnants ! Et enfin, une restauration et une buvette ouvertes à tous jusque dans la soirée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à organiser cette belle fête. Alors, venez nombreux, applaudir les enfants de l'école.

Les gains de cette journée permettront de contribuer aux activités organisées dans le cadre de l'école.

Le super bonhomme-carnaval et son char haut en couleurs, innovation de cette année, se reposent en attendant leur prochaine sortie. Décorés par les élèves, leurs parents et les membres de l'Association des Parents d'Elèves (APE), ils seront de nouveau à l'honneur l'an prochain pour le carnaval 2015. Encore merci pour votre participation !

Cette année, l'APE a contribué à hauteur de 3 000 € environ au financement des projets scolaires (sorties, spectacle de Noël, cinéma, stage à la patinoire, stage de canoë...).

## Club de football US Illet Forêt : prochains rendez-vous après une saison réussie !



Sur le stade de Mouazé et dans une ambiance conviviale, l'USIF organise le 21 juin son tournoi inter-quartiers réservé aux Mouazéens. Quant au **bilan de la saison 2013-2014**, les résultats des différentes équipes sont satisfaisants. Chez les jeunes, toutes les équipes se maintiennent et deux accèdent au niveau supérieur. Les progrès sont notables et laissent espérer un futur engageant. Du côté des séniors, les trois équipes se maintiennent respectivement en D1, D2 et D4. Enfin, les vétérans, après une magnifique saison, terminent leader de leur groupe. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour cette belle performance.

Pour tous renseignements concernant la saison 2014-2015, vous pouvez contacter notre secrétaire, Philippe Mouchard, à [usif.pmouchard@gmail.com](mailto:usif.pmouchard@gmail.com)

A noter également, le tournoi Vétérans qui aura lieu le

13 septembre à Chevaigné. Enfin, l'USIF recherche des personnes pour le lavage des équipements des équipes contre indemnisation. Si vous êtes intéressé, contactez Nicolas Hily, président de l'USIF à [hily.nicolas@neuf.fr](mailto:hily.nicolas@neuf.fr)

### Les prochains rendez-vous des Pitchounes

Le vendredi 13 juin, l'association des Pitchounes a organisé une fête pour faire découvrir aux parents l'univers des jeux et des activités que l'association propose tout au long de l'année aux petits de 3 mois à 3 ans et demi, accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle. Pour clôturer l'année en beauté, un spectacle aura lieu le jeudi 3 juillet.

Ouvert, pendant les périodes scolaires, les mardis et

jeudis matin (de 9 h 30 à 11 h 45), l'espace jeux des Pitchounes situé dans les locaux de l'ancienne école, rue de l'Illet, connaît un franc succès : spectacles, activités diverses (peinture, jeux de construction, pâte à modeler, lecture...) et séances de gym câline rythmément ainsi les matinées des Pitchounes.

### Exposition sur le thème de la femme, artistes mouazéens, faites-vous connaître !

Le Comité des fêtes et d'animations culturelles de Mouazé organise, le week-end du 25 et 26 octobre, une exposition d'œuvres artistiques multi-supports sur le thème de la femme.

A cette occasion, René Hattais, artiste peintre de Chasné-sur-Illet, présentera une quarantaine de portraits de femmes au travers des âges de la vie et à travers le monde.

Pour que ces deux jours soient aussi un temps de découverte des talents mouazéens, les artistes

amateurs de la commune sont invités à y exposer leurs œuvres toujours sur le thème de la femme (dans les paysages, au travers de la mode, des métiers, de la publicité...). Toutes les techniques artistiques sont acceptées : peinture, aquarelle, dessin, photographie, sculpture, créations originales sur divers matériaux... Pour participer à ce projet en tant qu'artiste amateur, contactez : Marie-Paule Jouin, présidente du Comité des fêtes - 02 99 55 41 45 - [mpjouin@gmail.com](mailto:mpjouin@gmail.com)

### Soirée des Classe 4

Venez nombreux au repas organisé le samedi 11 octobre 2014. Retenez dès à présent la date. Toute personne voulant y participer sera la bienvenue. Renseignements et inscriptions auprès de Daniel Beaulieu au 02 99 55 41 58, Virginie Chadeau au 02 99 55 54 76 ou Joëlle Liger au 02 99 55 42 41

## Association des familles de Mouazé

Au cours de l'année 2013-2014, l'Association des familles de Mouazé a organisé de nombreuses activités : zumba, gymnastique adulte, cours d'éveil corporel et multisports pour les enfants, du « jeu libre » de raquettes (tennis de table et/ou badminton) pour adultes et du jeu encadré par un professeur de l'Office des sports du pays d'Aubigné pour les adolescents.

A la rentrée cette séance sera ouverte aux jeunes (du CM1 au collège) et dédiée au tennis de table. Des activités manuelles de loisirs et des sorties ont aussi

été au programme : ateliers bijoux, scrapbooking, couture, soirée théâtre, sortie au Laser Game et une soirée pour encourager l'équipe de handball de Rennes-Cesson. Un tournoi de ping-pong a aussi été organisé au profit de l'association Mouazé Téléthonne. Rendez-vous est donné pour vos inscriptions de l'an prochain lors du forum des associations le 5 septembre à partir de 16h30.

Plus d'infos sur [www.mouaze.fr](http://www.mouaze.fr) ou auprès de Claire Guerrier à [inscriptions@mouaze.fr](mailto:inscriptions@mouaze.fr) ou au 02.99.55.66.53.

### Mouazé pratique

#### Mairie

Horaires habituels d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le samedi de 9h à 12h

Tel : 02 99 55 22 11 - Fax : 02 99 55 59 23

e-mail : [mouaze@wanadoo.fr](mailto:mouaze@wanadoo.fr)

site Internet : <http://www.mouaze.fr>

Page Facebook : Mairie-de-Mouazé

Les conseils municipaux ont lieu le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.

#### Collecte des déchets

Sacs jaunes : lundi matin (les sacs jaunes sont disponibles à la mairie)

Ordures ménagères : mardi matin

Si la collecte tombe un jour férié, elle est déplacée au lendemain.

#### Déchetterie de Saint Aubin d'Aubigné :

Horaires d'été

lundi : 13h30 - 18h30

mercredi, jeudi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30

vendredi : 13h30 - 18h30

Plus d'infos : [www.smictom-forets.fr](http://www.smictom-forets.fr)

Tél. 02 99 55 44 97

### Agenda

#### Samedi 21 juin

Tournoi de foot inter-quartiers

#### Samedi 28 juin

Fête de l'école

#### Jeudi 3 juillet

Spectacle des Pitchounes

#### Vendredi 5 septembre

Forum des associations

#### WE du 6 et 7 septembre

Ball-trap

#### Dimanche 5 octobre

Braderie des Pitchounes

Bourse aux plantes

#### Samedi 11 octobre

Soirée des classes 4

#### WE du 25 et 26 octobre

Expo Nature et champignons

Expo des talents mouazéens sur le thème de la femme en présence du peintre René Hattais

### Le prochain Mouazé Actu's : octobre 2014

Date limite de dépôt des articles : mercredi 3 septembre à l'adresse mail suivante : [mouaze.actus@mouaze.fr](mailto:mouaze.actus@mouaze.fr)

Directeur de la publication : Thierry Lucas  
Rédacteur en chef : Raphaëlle Lebreton

Rédaction : Isabelle Petit-Leménager, Bertrand Denis, Thomas Pinault  
Imprimé à 550 exemplaires par EHESP Rennes